

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 458

présenté par

M. Terlier, Mme Yadan, M. Pierre Cazeneuve, Mme Liso, M. Rousset, M. Lefèvre, M. Fiévet,
M. Mongardien, M. Rodwell, Mme Olivia Grégoire et M. Sorre

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.